

débattre à la Chambre. L'opposition a donc l'occasion de critiquer le budget des dépenses et de prétendre que nous dépensons trop ou pas assez—généralement c'est pas assez, l'opposition veut toujours dépenser davantage. Pendant toutes ces journées d'opposition, elle n'a pas choisi une seule fois de parler du budget des dépenses. Elle a parlé de tout, mais pas du budget. Ensuite, elle nous accuse parce que les comités ne peuvent se réunir.

Je sais, suite à quelques échanges de mots avec les gens autour, que le Comité de l'industrie, des sciences et de la technologie devait se réunir, mais qu'il n'avait pas quorum en raison de l'absence des membres de l'opposition. Au Comité de la défense, les membres se sont entendus pour ne pas se réunir, car ils assistaient tous à la conférence sur l'avenir de la Russie. Ce sont les deux seuls comités sur lesquels j'ai pu obtenir des renseignements rapidement.

Je rejette catégoriquement l'accusation que les comités ne siègent pas. Je rejette catégoriquement les allégations selon lesquelles l'opposition n'aurait pas eu l'occasion de parler du budget des dépenses. Elle aurait pu en parler n'importe quel jour désigné.

J'attends avec beaucoup d'impatience qu'un député de l'opposition nous propose une réduction notable des dépenses du gouvernement, car tout ce que j'ai entendu toute la journée c'est: «Nous voulons plus d'argent pour Radio-Canada, nous voulons plus d'argent pour VIA Rail, nous voulons plus d'argent pour le bureau de poste.» L'opposition veut dépenser davantage partout. L'entendre se plaindre qu'elle n'a pas eu l'occasion d'examiner les dépenses et les réductions est une absurdité.

Le Règlement est très clair. Le leader à la Chambre de l'opposition veut toujours que je m'en tienne au Règlement, et bien cette fois c'est moi qui lui dit: «Tenons-nous-en au Règlement.»

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Monsieur le Président, je me demande si, pour une fois, le gouvernement ne pourrait pas faire confiance au Parlement et nous donner la possibilité d'examiner le budget.

Le leader parlementaire du gouvernement affirme qu'il est faux de dire qu'aucun comité ne s'est réuni. C'est vrai. Il est vrai aussi que le Comité permanent de la consommation et des corporations ne s'est pas réuni et n'a pas eu la possibilité d'examiner le budget parce que ce comité n'a pas de président pour convoquer les réunions.

Recours au Règlement

Il y a au moins un comité qui ne peut pas se réunir. Il y a un autre comité, celui de la défense, qui n'a pas encore pu examiner le budget.

Je ne veux pas prendre trop de temps, mais il y va d'importantes sommes. Il convient que le Parlement et les comités examinent le budget. Il n'est que normal que nous ayons suffisamment de temps pour examiner à fond le budget. Tout ce que le député d'Ottawa—Vanier suggère dans sa motion, c'est que nous prolongions d'environ trois jours le délai accordé aux comités pour procéder à l'examen approfondi que le budget mérite. C'est incontestablement une proposition raisonnable qui favorise l'avancement du processus et qui, pour une fois, amènerait le gouvernement à faire montre de respect pour le Parlement et le processus parlementaire plutôt qu'à faire adopter le budget de force sans un examen suffisant.

J'appuie la motion du député d'Ottawa—Vanier et je demande au gouvernement, pour une fois, de prendre une mesure raisonnable et de nous donner le temps d'examiner ce budget. Ce ne sont pas trois jours de plus qui créeront des inconvénients graves pour qui que ce soit.

M. Gauthier: Monsieur le Président, je pense qu'il faut aussi faire état des faits. Le ministre est allé au-delà de sa pensée dans son intervention et les faits qu'il a mentionnés sont complètement faux. Il n'y a pas eu de jour désigné, de jour consacré aux crédits, depuis le dépôt du budget des dépenses supplémentaire le 23 novembre 1990. J'ai soulevé ce point dans mes remarques. Par conséquent, il a tout à fait tort de dire que nous aurions pu débattre de ces choses à la Chambre.

Monsieur le Président, je peux vous donner une liste de comités: le Comité des affaires autochtones, le Comité de l'agriculture, le Comité des communications et de la culture, le Comité du multiculturalisme et de la citoyenneté, le Comité de la consommation et des corporations, le Comité de l'énergie, des mines et des ressources, etc. Tous ces comités ont reçu des exemplaires du budget. Aucun s'est réuni depuis lors. Je pense que c'est absolument injustifié, et je trouve inacceptables les arguments du leader du gouvernement à la Chambre. En nous servant des arguments archifaux, il ne cherche qu'à nous induire en erreur.

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, je voudrais faire une toute petite mise au point. Le leader du gouvernement à la Chambre a laissé entendre que le Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants s'était entendu avec l'opposition pour ne pas discuter du budget des dépenses. Ce n'est pas